



BULLETIN D'INFORMATIONS N° 31

Municipalité de Port-Valais

CONVOCAATION

L'Assemblée primaire de Port-Valais est convoquée pour le
jeudi 29 juin 2006 à 20 h 00
à la salle Tauredunum aux Evouettes

- Ordre du jour:
1. Lecture du protocole
 2. Lecture des comptes de l'exercice 2005
 3. Rapport de l'organe de révision
 4. Adoption des comptes 2005 et du rapport de l'organe de révision
 5. Divers

Selon les dispositions légales, les comptes de l'exercice 2005 sont soumis à l'enquête publique jusqu'au jour de l'Assemblée primaire.

Ils sont déposés au greffe communal où chaque contribuable a la possibilité de les consulter ou d'en obtenir un exemplaire. Afin de faciliter le déroulement de l'Assemblée primaire et de permettre aux autorités de répondre très précisément à vos préoccupations, les citoyennes et citoyens sont invités à faire parvenir leurs questions particulières au bureau communal pour le 27 juin 2006.

Administration communale de Port-Valais

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COMPTES 2005

	Fonctionnement		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
Autorité générale	2 207 135,14	1 201 230,30	191 252,95	80 000,00
Sécurité publique	645 351,77	171 510,50	298 593,40	121 791,45
Crèche	238 771,57	132 445,55		
Enseignement & formation	2 305 338,08	103 361,40	146 875,45	158 666,05
Culture, loisirs & culte	376 150,96	1 940,00	51 527,40	5 000,00
Santé	21 172,25			
Prévoyance sociale	976 418,60	405 814,45		
Trafic	765 276,91	101 200,11	281 559,20	238 573,00
Protection & aménagement du territoire	596 775,10	172 243,05	107 315,80	27 149,00
Port	348 175,79	442 689,14	122 355,60	
Services économiques	2 998,45	168 489,85		
Finances & impôts	788 990,98	6 646 548,52		
Eau potable	26 432,30	113 250,05		22 944,95
Egouts	205 988,50	205 988,50	171 200,80	25 092,95
Enlèvement & traitement des ordures ménagères	544 228,20	444 589,65	1 111,65	
Service électrique	67 505,68	66 529,80		
SOUS-TOTAL	10 116 710,28	10 377 830,87	1 371 792,25	679 217,40
Excédent de recettes du compte de fonctionnement après déduction de Fr. 1'928'562.00 d'amortissements	261 120,59			
Investissements nets				692 574,85
TOTAL	10 377 830,87	10 377 830,87	1 371 792,25	1 371 792,25

Commentaires relatifs aux comptes de l'exercice 2005

Remarques générales

Les comptes de la commune sont présentés pour la 2^{ème} année selon les nouvelles dispositions de la Loi sur les communes du 5 février 2004 (Lco) et de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 (Ofinco).

Conformément aux exigences de l'article 51 de l'Ofinco, le patrimoine administratif doit désormais être amorti à raison de 10% annuellement, avec imputation directe au compte de fonctionnement sur chaque dicastère. Ceci a impliqué la passation de charges pour Fr. 1'928'562 au chapitre des amortissements contre Fr. 1'110'000 budgétisés, d'où une augmentation non prévue de charges pour Fr. 818'562.

Dans les commentaires se rapportant aux comptes, nous avons volontairement omis les centimes.

Résultat de l'exercice 2005 en comparaison du budget () = budget

Avec des charges totales de Fr. 10'116'710 (Fr. 7'865'000) et des recettes de Fr. 10'377'830 (Fr. 8'149'350), le compte de fonctionnement de l'exercice boucle sur un excédent de recettes de Fr. 261'120 alors que le budget prévoyait Fr. 284'350.

Au vu de ce qui précède, l'exercice 2005 peut être qualifié de record. La marge d'autofinancement est à nouveau exceptionnelle; elle se présente comme suit :

	Comptes 2005 en Fr.	Budget en Fr.
Excédent de recettes	261'120	284'350
+ Amortissements comptables	<u>1'928'562</u>	<u>1'110'000</u>
Marge d'autofinancement brute	2'189'682	1'394'350
./. Investissements propres	1'371'792	1'620'050
+ Recettes d'investissement	679'217	1'078'000
Autofinancement net	1'497'107	852'300

L'excédent de recettes budgétaires de Fr. 2'228'480 est issu principalement :

De recettes extraordinaires pour Fr. 440'000 provenant d'autorisations de construire

De la modification, au niveau cantonal, de la comptabilisation des subventions liées à la prévoyance pour Fr. 335'000

De revenus fiscaux nettement supérieurs aux prévisions. Rappelons que les recettes au chapitre des impôts sont fortement influencées par les provisions d'estimation des impôts à notifier à fin 2004 et 2005; le budget 2005 avait par ailleurs été établi prudemment. L'amélioration des recettes par rapport au budget 2005 touche les impôts de la manière suivante :

- sur le revenu et la fortune des personnes physiques	+ 836'000
- sur le bénéfice et le capital des personnes morales	+ 41'000
- sur les gains immobiliers	+ 60'000

L'excédent de charges budgétaires de Fr. 2'251'710 provient essentiellement :

Du montant d'amortissements supplémentaires de plus de Fr. 800'000 selon les exigences de la nouvelle ordonnance.

De l'attribution de Fr. 270'000 au fonds de réserve « terrains de sports et places de jeux » qui permettra le moment venu d'amortir ces investissements par prélèvement sur ce fonds.

Du règlement modifiant la répartition de l'aide sociale et les frais de placement en institutions pour plus de Fr. 160'000

De frais extraordinaires liés aux intempéries du 18 juillet et à la sécurité publique pour quelque Fr. 200'000

De pertes sur débiteurs totalisant Fr. 110'000

En ce qui concerne les investissements nets de l'exercice 2005, ceux-ci se sont élevés à Fr. 692'574 pour un budget de Fr. 852'300. Les principaux investissements de l'exercice concernent :

- des achats de terrain pour Fr. 158'000,
- de l'acquisition d'un véhicule pour le service du feu pour Fr. 177'000; à relever la subvention y relative de Fr. 117'000 reçue,
- des aménagements et équipements au Port totalisant Fr. 122'000,
- la digitalisation du cadastre pour Fr. 100'000 (Fr. 100'000 ont déjà été versés en 2004),
- le plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et la STEP pour Fr. 155'000.

Résultat de l'exercice 2005 en comparaison des comptes 2004

() = comptes 2004

Revenus de fonctionnement 2005 = Fr. 10'377'830 (Fr. 9'471'387) soit + 906'443 ou 9.5%

Charges de fonctionnement 2005 = Fr. 10'116'710 (Fr. 9'578'988) soit + 537'722 ou 5.6%,

soit un excédent de charges de Fr. 107'601 en 2004 contre un excédent de recettes de Fr. 261'120 en 2005. Le montant des amortissements du patrimoine administratif atteignait Fr. 1'780'462 en 2004 et les investissements nets de l'exercice totalisaient Fr. 921'064. Les principaux écarts du compte de fonctionnement ont été explicités ci-dessus.

En conclusion, nous pouvons qualifier l'exercice 2005 d'excellent millésime. Les investissements réalisés durant l'année ont été largement autofinancés (degré d'autofinancement de 316%) et l'endettement net par habitant a passé de Fr. 3'510 en 2004 à Fr. 2'780 à fin 2005. Néanmoins, avec l'utilisation de plus de 2 millions de francs de trésorerie sur l'exercice 2006, uniquement pour la STEP et sans prise en compte des autres investissements budgétisés, l'endettement net par habitant pourrait légèrement augmenter au terme du présent exercice. Le Conseil municipal entend toutefois maintenir un endettement « mesuré » selon les termes de l'Etat du Valais, à savoir entre Fr. 3'000 et Fr. 5'000 par habitant au terme de la présente législature et ce, malgré les investissements importants prévus au plan quadriennal.

La qualité de nos infrastructures, conjuguée au développement de notre population et la constante amélioration de la force contributive par habitant, nous permettent d'être confiants pour l'avenir financier de notre commune. Nous voulons aussi maintenir de la rigueur au niveau des charges de fonctionnement non liées.

Les comptes 2005 ont été adoptés par la Commission des Finances le 22 mai 2006 et par la municipalité le 30 mai 2006.

Commission Finances & Affaires économiques

COMMISSION SOCIALE

Médiation sociale

Dans notre région, comme dans d'autres d'ailleurs, un nombre croissant de jeunes se trouvent en échec scolaire ou professionnel avec un milieu familial dans l'impossibilité de jouer son rôle d'éducation, de protection et d'accompagnement social. Ces jeunes en souffrance traduisent leur malaise de différentes manières : violence, délinquance, incivilités, toxicomanies, comportements à risques, etc. Les structures compétentes dans ces différents domaines se retrouvent souvent cloisonnées et atteignent leurs limites. Nous constatons surtout un manque de coordination entre les divers intervenants.

C'est pourquoi les communes de Monthey, Collombey Muraz, Port-Valais et Vouvry s'unissent autour d'un projet pilote de travail social de proximité. Compte tenu de la mobilité actuelle de la jeunesse, le grand intérêt de cette démarche réside dans son aspect régional. Un médiateur social est engagé pour une année, à titre expérimental, afin d'effectuer un travail de terrain auprès des jeunes. L'objectif principal visé est la prévention de la délinquance et de la violence chez les préadolescents, adolescents et jeunes adultes. Les mesures mises en place seront une présence sur le terrain, l'instauration d'un dialogue avec les jeunes afin de créer un climat de confiance, de les orienter vers les services concernés, ainsi qu'un travail en réseau avec les autres partenaires privilégiés. Le groupe de pilotage qui est constitué des 4 conseillers municipaux des communes partenaires: Claude Pottier pour Monthey, Christian Parvex pour Collombey-Muraz, Véronique Diab pour Vouvry et Sonia Tauss pour Port-Valais, a reçu une cinquantaine d'offres.

Le choix s'est porté sur

M. Jean-Jacques Homberger de Cheseaux. M. Homberger est en possession d'un diplôme d'éducateur spécialisé, ainsi que d'un certificat en approche systémique dans le domaine de l'action sociale et psychosociale. Agé de 35 ans, il est au bénéfice d'une solide expérience dans le domaine de la médiation sociale.

M. Homberger sera supervisé dans son travail par M. Mehdi Messadi. En parallèle, une analyse de terrain sera effectuée par la HES.

Après un an, un rapport sera rendu et une analyse sera faite sur le projet par le groupe de pilotage.

Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE)

L'Unité d'Accueil Pour Ecoliers ouvrira ses portes le 21 août 2006.

Le Conseil communal a engagé les personnes suivantes :

Mme Diane Gugger, éducatrice de la petite enfance
Mme Rolande Lorétan, auxiliaire
Mme Patricia Joye, cuisinière.

Il reste encore de la place pour quelques enfants.
Des bulletins d'inscription sont à disposition à l'Administration communale.

C'est avec plaisir que nous acceptons vos dons de jeux pour enfants de 7 à 12 ans.

Merci de vous adresser directement à

Mme Lise Burri, 024 481 18 12,

responsable de la crèche-garderie et de l'UAPE.

Pour tous renseignements, Mme Sonia Tauss-Cornut se tient à votre disposition au 024 481 51 24.



Dès septembre, les aînés auront la possibilité de se familiariser avec l'informatique.

Informations suivront.

Gym pour les Aînés

Il reste encore des places pour le cours de gymnastique qui a lieu le mardi de 16 h 30 à 17 h 30 à la salle de gym du Bouveret.

Renseignements et inscriptions auprès de Mme Sonia Tauss-Cornut au 024 481 51 24.



Instruction publique

Vie scolaire 2005-2006

Dès la rentrée d'août 2005, la soussignée a repris l'entière responsabilité de ce domaine, assumé pendant des décennies par M. Michel Micheli. Un changement de fonctions, passant du secrétariat à la direction, mais aussi en devenant l'interlocutrice pour le personnel enseignant. Il est important pour ma part de pouvoir travailler dans la confiance avec les parents et le personnel et de maintenir un climat serein dans notre école, qui regroupe dans 3 bâtiments 286 élèves et une vingtaine de titulaires et d'intervenants. Je tiens à maintenir un esprit d'équipe, à soutenir et motiver le personnel dans ses activités. En effet, les exigences et la diversité de l'enseignement et les tâches administratives deviennent de plus en plus marquées. Le mode de vie change et des problèmes nouveaux font leur apparition. C'est pour cette raison que je lance aussi un appel renouvelé aux parents afin de construire avec nous l'avenir de leur enfant.

Les sept besoins capitaux de l'enfant sont :

- Etre aimé inconditionnellement
- Etre protégé physiquement et psychologiquement
- Etre valorisé
- Etre compris et entendu
- Etre progressivement responsabilisé et sentir en face de soi des limites réalistes
- Etre éveillé et aidé à développer sa curiosité
- Sentir autour de soi de la stabilité.

Il est évident, l'école à elle seule ne peut pas assurer ces objectifs. Par contre un contact avec l'enseignant ou la commission scolaire, dès que le moindre problème se présente, permet de prendre rapidement des mesures appropriées.

Merci aux parents d'élèves pour le soutien apporté à l'enfant dans ses tâches quotidiennes et de la confiance témoignée.

Margrit Picon, Présidente

Remerciements

Au nom de la commission scolaire, des parents d'élèves et des écoliers, nos plus vifs remerciements vont au corps enseignant pour le sérieux et la motivation avec lesquels il a rempli son contrat. Notre gratitude va également aux remplaçant(e)s qui interviennent souvent dans nos classes et encore à l'équipe de la conciergerie pour l'entretien des locaux.

Heureux événements



Nous adressons nos félicitations à :
Mme Rachel Follonier Ukaj pour la naissance de Florine, le 6 septembre 2005.

Mme Amanda Duport-Balet pour la naissance d'Oscar le 30 mars 2006.

Tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux deux mamans et à leur époux et prospérité aux petits bambins.

Jubilaires

30 ans de service

- Mme Carmen Clerc

10 ans de service

- Mme Céline Buchard-Chatriand
- M. Jean-René Savioz

Nous leur témoignons notre reconnaissance et leur adressons nos sincères félicitations pour le travail accompli.

Départs

Mme Céline Buchard-Chatriand nous quittera après avoir marqué notre école durant 10 ans de son dynamisme et de son enthousiasme.

Durant cette période, elle avait participé à un échange d'une année avec une enseignante canadienne. Riche de ces expériences, elle entamera une autre tranche de vie qui sera consacrée à son enfant. Nous la remercions sincèrement et lui souhaitons plein de bonheur dans ce beau métier de maman. Nos meilleurs vœux également au papa.

M. Emmanuel Vaudan quittera également notre établissement et réorientera son activité entre la formation continue et un poste à temps partiel au CO de Vouvry. De nombreux élèves ont pu l'apprécier en qualité d'enseignant d'appui intégré. Sportif d'élite, nous lui souhaitons plein succès dans sa vie professionnelle et dans ses activités de loisirs.

Dans le chapitre des départs, nous aimerions également exprimer notre gratitude à M. le Curé Jean Varone et à M. l'Abbé Bernard Maire, qui ont assumé durant leur ministère les cours de religion catholique dans nos grandes classes. Bonne retraite et merci au nom des enfants pour les valeurs transmises !

Nouvel engagement

En remplacement de Mme Buchard-Chatriand, nous avons porté notre confiance sur une jeune enseignante, Mlle Aline Joris, originaire de Vionnaz. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

Le poste d'enseignant(e) spécialisé(e) reste à repourvoir.

LIRE ET FAIRE LIRE

Cette activité parascolaire, coordonnée par Mme Marlène Dupertuis, s'est déroulée de novembre à mai dans différents locaux scolaires. Nous souhaitons exprimer ici notre profonde gratitude aux 9 lectrices bénévoles. Elles ont accompagné plus de 60 enfants de la 1^{ère} enfantine à la 3^{ème} primaire afin de leur transmettre le plaisir de lire. Dans notre monde des multimédias et des jeux électroniques, c'est un contact privilégié avec la littérature qui se crée. Une autre richesse est le contact entre générations. Nous allons poursuivre cette activité l'année prochaine.

Afin d'alléger les groupes, nous recherchons des mamans ou grands-mamans acceptant de donner un peu de leur temps pour notre jeunesse. Inscription auprès de la coordinatrice (tél. 024 481 54 44)

Année scolaire 2006 – 2007

Début des classes : lundi 21 août 2006 le matin
Clôture : Vendredi 23 juin 2007 le soir.

Les dates des vacances et congés ainsi que le plan de scolarité 2007-2008 peuvent être consultés sur notre site Internet www.port-valais.ch sous la rubrique « Ecoles ».

Information aux parents d'élèves

Notre fascicule regroupant un grand nombre d'informations utiles pour la nouvelle année scolaire vous sera adressé personnellement durant la deuxième quinzaine du mois de juillet.

Organisation des classes

L'attribution des classes sera la suivante :

Bouveret, bâtiment de la Bouverette :

E1+2a	Mme Burny Brigitte
E1+2b	Mme Dupertuis Marlène et Mlle Voirol Rachel
E2	Mme Cachat Marisette
P1	Mlle Sarrasin Jocelyne
P1+2	Mme Clerc Carmen
P2	Mme Follonier Ukaj Rachel

Bouveret, ancien bâtiment :

P3	M. Fournier Christian
P3+4	M. Grept Jacques
P5+6	M. Torriani Claude
P6	M. Bénét Serge

Les Evouettes :

P4	M. Savioz Jean-René
P5	Mlle Joris Aline

Commission Jeunesse et Sports

Un des objectifs de la Commission Jeunesse & Sports était la création d'un parlement des jeunes. Pour ce faire, nous avons convoqué les jeunes de 12 à 18 ans de la commune de Port-Valais, afin de connaître leur intérêt. Sur 130 invités, 60 étaient présents, dont environ 30 intéressés à investir du temps pour la collectivité.

Le parlement des jeunes a siégé pour la première fois le mercredi 15 février avec 20 personnes. Il est constitué d'un groupe «Culture» et d'un groupe «Projets à réaliser». Ce parlement est encadré par la commission des jeunes, ainsi que par Mmes Angeline Borgeaud et Sarah Hayken (Educatrice de la maison des Jeunes de Vouvry).

Groupe «Culture»

Des cours de théâtre sont donnés par Mme Véronique Grept. Un groupe de jeunes est chargé de créer un journal. Sous le parking souterrain et avec l'aide de professionnels, une fresque a été réalisée sur le thème «Les parties du Monde».

Groupe «Projets à réaliser»

Un groupe travaille sur la création d'un skate park.

La Commission «Jeunesse et Sports» remercie vivement toutes les personnes qui encadrent ce parlement et qui soutiennent ces jeunes.

Félicitations et merci à vous, jeunes, pour votre engagement.

A noter également que des matchs de la coupe du monde seront diffusés sur grand écran à la buvette de l'USPV.

Pour tous renseignements, M. Jean-Marie Cibien (079 415 37 09).

Animation de Noël



Le vendredi 16 décembre 2005 a eu lieu la 12^{ème} édition de l'animation de Noël dans le village du Bouveret.

Le Père Noël était présent pour accueillir les enfants et leur offrir une petite attention. Pour la première fois, les enfants ont eux aussi pu apporter des cadeaux (habits, jouets, etc.) destinés aux enfants défavorisés du Nicaragua.

Le Père Noël a ensuite chargé les membres de la famille Wiget d'amener ces cadeaux dans le pays d'Ester.

Arrivés sur place, ils sont montés au Nord du Nicaragua, à la frontière avec le Honduras.

Dans un village pauvre, touché il y a quelques années par l'ouragan « Mitch », ils ont pu offrir les présents de nos jeunes aux enfants venus en masse les accueillir.

Tout le monde est reparti comblé. Enfants et parents ont beaucoup apprécié le geste de notre village.

C'est la raison pour laquelle l'animation de Noël vous remercie toutes et tous pour votre participation à cette action, ainsi que la famille Wiget pour le transport des cadeaux.

Le Comité



Bibliothèque

Durant le mois de juillet, la bibliothèque est ouverte uniquement

le mercredi de 18 h 00 à 19 h 30.

Fermeture annuelle au mois d'août.

Ouverture normale dès le 21 août 2006.

Merci de votre compréhension

et bonnes vacances.



Agenda culturel

La Commission culturelle vous propose :

- **Le 24 septembre 2006** de 14 h 00 à 16 h 00, une mini-croisière dansante sur l'AMJ.
- **Le 20 octobre 2006**, un cours de création de bagues (technique avec du fil de fer).
- **Du 23 au 26 novembre 2006**, notre traditionnelle exposition des artisans.

Inscriptions chez Mme Sonia Tauss-Cornut
au 024 481 51 24 jusqu'au 30.06.06.

Durant le mois de décembre, concours de décorations de Noël (balcons, fenêtres,...)

Aidez-nous à décorer les villages de notre commune en participant, par quartier. Nombreux lots !



Nouveau Comité Bouveret Tourisme

Président:

M. Pierre Zoppelletto 079 332 00 10

Vice-Président:

M. Jean-Paul Dupertuis 079 665 87 40

Délégué de la Commune:

M. Serge Anchise 024 481 11 55

Membre:

M. Bernard Fornay 079 375 56 66

Membre:

Mme Fabienne Grept 024 481 28 54

La Poste - Apprentis facteurs

Durant leur formation les apprentis facteurs doivent effectuer bénévolement une semaine de travaux d'utilité publique. Cette année, c'est Port-Valais qui accueillera les 50 apprentis de Suisse romande du 19 au 23 juin. Le programme prévoit entre autres, une aide aux Travaux publics (entretien des canaux, nettoyage du bord du lac, etc.), un coup de main à Jean pour débroussailler l'alpage de Chalavornaire, une intervention au Swiss Vapeur Parc, l'encadrement de nos aînés à Riond-Vert et différentes occupations dans les établissements d'intérêt public de notre commune.

Ces jeunes gens prendront chambre et pension à l'Ecole des Missions.

Travaux en gare du Bouveret

Les travaux en cours consistent à l'automatisation complète de la ligne du Tonkin et à équiper de barrières les 24 passages à niveaux se trouvant entre Monthey et St-Gingolph. Le gros œuvre en gare du Bouveret est terminé. A l'avenir, celle-ci comprendra 2 voies de quai à 55 cm de hauteur permettant un accès direct aux trains et une voie de débord. A la fin des travaux, en automne 2007, toutes les installations pourront être télécommandées depuis St-Maurice.

Route de la Marina

Après des négociations parfois difficiles, les CFF ont accepté de mettre gratuitement à disposition leur terrain situé entre le Swiss Vapeur Parc et les voies, autorisant ainsi le prolongement de la route d'accès à la Marina en direction du lac. Cette route, interdite à la circulation, permettra à nos écoliers habitant dans la plaine de se rendre au centre scolaire en toute sécurité. La traversée des voies sera également protégée par des barrières. Sous réserve d'opposition(s) éventuelle(s) lors de la mise à l'enquête, les travaux se dérouleront en automne.

Eau des Evouettes - remplissage des piscines

Si l'approvisionnement en eau du village des Evouettes est garanti, il y a lieu de l'utiliser rationnellement. Ces dernières années, de nombreuses grandes piscines ont été installées, consommant des milliers de litres d'eau au risque de provoquer quelques problèmes si chacun attend la canicule pour faire le plein.

Par conséquent, l'autorité communale invite les propriétaires à remplir leur piscine avant le 30 juin. Passé ce délai, une autorisation de la commune sera nécessaire. Celle-ci sera accordée seulement si les conditions atmosphériques le permettent.

www.port-valais.ch

Notre nouveau site mis en ligne au début du printemps connaît un succès réjouissant. En effet, nous comptons environ 50 visiteurs par jour, ce qui favorise son bon classement dans les moteurs de recherche. Sa mise à jour permanente permet de trouver rapidement tout ce que vous désirez savoir sur notre commune (règlements communaux, plan des zones, organisation de l'administration communale, tâches des différents conseillers, sociétés, budget, comptes, mises à l'enquête, Espresso, etc).

Gagnants du concours du Comptoir du Chablais à Aigle

1^{er} prix, 1 Croisière Gourmande sur voilier
pour 2 personnes avec initiation à la voile,
offert par l'Ecole de voile Navy Go
M. Guntz Christophe
1814 La Tour-de-Peilz

2^{ème} prix, 1 nuit pour 2 personnes sur un voilier
Jeanneau Tonic 23 "Boat and Breakfast" au port
du Bouveret,
offert par l'Ecole de navigation
La Dame du Lac
M. Von Euw Florian
1860 Aigle

3^{ème} prix, 1 sortie de 2 heures "Découverte de la
Voile" sur le lac Léman pour 2 personnes,
offert par l'Ecole de Voile et
Moteur Sport Aventure Organisation
M. Musy Yann
1860 Aigle

4^{ème} prix, 1 sortie de 2 heures "Découverte de la
Voile" sur le lac Léman pour 2 personnes,
offert par l'Ecole de Voile et
Moteur Sport Aventure Organisation
Mme Wiget Jeannette
3960 Sierre

5^{ème} prix

1 sortie en banane pour 5 enfants,
offert par Sport Aventure Organisation
M. Arnold Yvan
2000 Neuchatel

6^{ème} prix

1 sortie en banane pour 5 enfants,
offert par Sport Aventure Organisation
M. Striffeler Marc
1820 Montreux

7^{ème} prix

2 cartes journalières,
offertes par Aquaparc
M. Tüscher Yves
1896 Miex

8^{ème} prix

2 cartes journalières,
offertes par Swiss Vapeur Parc
Mme Romy Céliane
1926 Fully

PARKINGS COMMUNAUX

Le Conseil communal a décidé de
traiter les tarifs sous deux formes
distinctes :

1) VILLAGE

Parking du Bugnon
Parking couvert centre du village
Parking du Débarcadère / Gare CFF

Tarif : Fr. 0.50/heure

**Gratuit les 20 premières minutes, ainsi que
de 12 h 00 à 14 h 00.**

2) PARCS D'ATTRACTIONS

Parking du Swiss Vapeur Parc
Parking Rive-Bleue

Tarif : Fr. 1.-/heure

Forfait journalier : Fr. 5.-

Tous les jours de 10 h 00 à 20 h 00

La Commission de Police



Déchetterie TRIOR Port-Valais

Pour rappel, la déchetterie reprend :

vos verres, papiers, journaux, huiles végétales et minérales usagées, ainsi que votre pet et aluminium.

Elle récupère également vos objets encombrants et déchets spéciaux tels que :

peinture, vernis, piles, matériaux inertes, matières organiques en petites quantités (1m³).

Les objets encombrants doivent être démontés et triés.

Vos appareils ménagers doivent, en principe, être repris par un point de vente. Si nécessaire, ils peuvent être déposés à la déchetterie, sans frais, la taxe étant acquittée lors de l'acquisition d'un nouvel appareil.

Seule une taxe est demandée pour :

les batteries de véhicules : CHF 5.-
les pneus (dès le 5^{ème}) : CHF 10.-



Trier ses déchets, c'est penser à demain
AIDEZ-NOUS À FAIRE
DE PORT-VALAIS
UNE COMMUNE PROPRE

PORT

ENGAGEMENT

Comme annoncé lors de la présentation des nouveaux tarifs à la dernière Assemblée primaire et afin d'assurer un meilleur confort aux usagers de notre port et à nos hôtes, la Commission du Port a le plaisir d'annoncer l'engagement d'un auxiliaire au service du port en la personne de

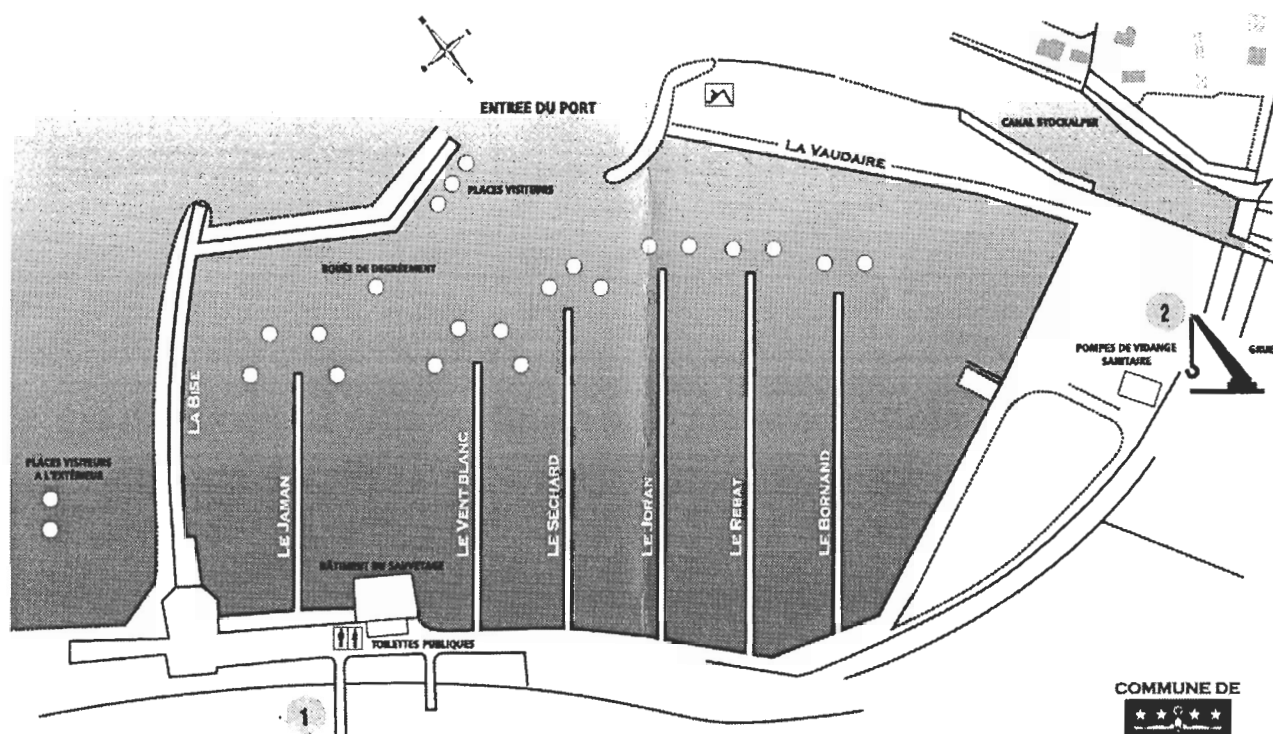
Monsieur Fernand Baruchet

pendant la saison estivale, soit du 1^{er} juin au 30 août 2006, et ce, afin d'assurer une présence tous les jours de 8 h 30 à 11 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 30.

Commission du Port



NOUVELLE GESTION DES DÉCHETS AU PORT DU BOUVERET



Point N° 1 : ordures ménagères et centre de tri

Point N° 2 : ordures ménagères

Nous avons le plaisir de vous informer qu'une nouvelle structure pour la collecte des déchets a été mise en place aux endroits indiqués ci-dessus.

Nous vous remercions d'ores et déjà de nous aider à garder le port propre et convivial.

Commission de l'Environnement